

Les nantais en colère

Compte-rendu n° 02 - Réunion avec Mairie
Destinataires : membres du collectif - Site Internet - Mairie
Rédacteurs : Les délégués du Collectif

Réunion du	26/03/2024 à la Mairie de Nantes, 17h00 salle RDC bâtiment Derval Salle modifiée au dernier moment car la salle initialement prévue étant à l'étage et avec ascenseur en panne depuis 2 mois était inaccessible à un membre du collectif en fauteuil roulant
Participants Mairie	Messieurs Denis Tallédec, Bruno Delgrange, Sébastien Le Guérellou
Participants Collectif	4 membres du Collectif "Les Nantais en colère"

Points évoqués par le Collectif :

Réception des plans :

Les plans de "rectification" du Bd de la Liberté n'ont jamais été accessibles sur le site de la Maison de la Tranquillité". Les plans n'ont été reçus que le 12 mars par courriel, et non fin novembre 2023 comme promis par les interlocuteurs de la Mairie lors de la réunion du 9 novembre 2023.

Suppression massive de places :

Du 96 au 62 du bd de la liberté : 29 habitations (= maisons + appartements) = 29 familles.
Après plusieurs comptages : 35 voitures garées le dimanche soir ce qui correspond à 1 voiture par famille.
Sur le plan transmis 8 places disponibles, soit plus de 20 familles embarrassées !

Interrogation sur "où aller garer les véhicules pendant et après les travaux ?":

Dans la journée, places possibles dans les rues adjacentes (rue Philippe de Cabrol, Maurice Guichard, Georges Painvin, Joseph NAUD), mais à partir de 19h30 et le week-end, ces rue sont totalement occupées et du fait du manque de place, 5 à 6 voitures sont garées sur les trottoirs.

Pour rappel, les nouvelles règles de stationnement devaient faciliter le stationnement des résidents !!!!

Un constat : ces voitures ont généralement bien réglé leur vignette de stationnement.

Sur le boulevard de la Liberté habitent des urgentistes pouvant être appelés à toute heure. Difficile d'imaginer qu'ils aillent récupérer leur voiture loin de leur domicile du fait de l'urgence.

Place "PMR" :

Un courrier de Nantes métropole a été reçu par d'Edward DEHERGNE lui indiquant qu'une place allait être faite au 82, avec pour conséquence un passage **de 8 places disponibles à 7** pour les "valides".

Une autre solution existe. Edward DEHERGNE propose d'avoir une place au 88, par déplacement du lampadaire.

Coûts des opérations de "rectification/redressement"

A titre d'information, le Collectif souhaite connaître le cout des opérations de rectification/redressement des places de stationnement

Travaux pont Anne de Bretagne

Le Collectif a découvert qu'un itinéraire de délestage prévu lors de la fermeture du pont Anne de Bretagne est le boulevard de la liberté. Cela va augmenter la circulation, qui est déjà très intense et sans respect du 50 km/h. Le Collectif propose d'installer un radar pédagogique, voire un "vrai radar".

Réponses de la Mairie

Site du Collectif

Un des interlocuteurs de la Mairie demande à ce que son nom n'apparaisse pas sur le site du Collectif.

Remarques du Collectif:

- son nom n'apparaîtra pas dans la mesure du possible. En effet son nom est visible dans des documents envoyés par la Mairie et mis en accès sur le site de la Maison de la Tranquillité, et donc mis en accès sur le site du Collectif.

Place "PMR"

La solution proposée par Edward DEHERGNE (déplacement du candélabre) n'est pas envisageable. Par contre "étendre en largeur" le bateau devant la porte du garage du 88 peut résoudre le problème. La Mairie doit revenir vers Edward DEHERGNE pour valider la solution. Le contact de la Mairie sur ce sujet précis sera Sébastien Le Guérellou.

Interrogation sur "où aller garer les véhicules pendant et après les travaux ?":

Un interlocuteur de la Mairie indique que les affirmations du Collectif sur la problématique pour se garer le soir dans le quartier sont mensongères.

Demandes spécifiques :

- BD de la Liberté : au 76, demande de ne pas végétaliser à gauche du 76 : La Mairie analyse la demande et revient vers le Collectif
- BD de la Liberté : côté impair : le stationnement "longitudinal" actuel reste inchangé.
- Le sens interdit de la rue Philippe de Cabrol étant bafoué plusieurs fois par jour, la Mairie va renforcer les contrôles.
- Les places "zone bleue" devant la Mairie de Chantenay étant "squattées" par des collaborateurs de la Mairie qui sortent toutes les 1.5 heures pour bouger leur disque, M Talledec va rappeler à l'ordre les collaborateurs de la Mairie.

Voitures LAPI

M Talledec précise bien que les voitures LAPI qui vont être mises en service en septembre 2024 n'ont pas la fonctionnalité de verbaliser les voitures qui stationnent devant leurs garages. M Talledec s'engage formellement à ce qu'aucune voiture ne sera verbalisée en stationnant devant son garage.

Places de stationnement via Nantes Habitat

M. Delgrange annonce au Collectif qu'il est possible via Nantes Habitat de louer des places sécurisées dans les bâtiments gérés par Nantes Habitat.

Entretien des zones végétalisées sur les boulevards.

La Mairie n'assurera aucun entretien des zones végétalisées sur les boulevards. L'entretien sera à la charge des habitants.

Remarque : le Collectif indique son inquiétude sur le fait que les zones végétalisées deviennent des "bourbiers-poubelles". Par ailleurs, le Collectif demande à la Mairie de rappeler aux habitants de ne pas laisser leurs poubelles en permanence sur les trottoirs, en donc à fortiori sur les futures zones végétalisées.

Analyse des impacts du changement du stationnement

M Talledec s'engage à organiser une nouvelle rencontre fin 2024 avec le Collectif pour analyser les impacts pour les habitants du quartier.

Sujet annexe : les dégâts causés par les élagages

Le Collectif précise aux interlocuteurs de la Mairie que les élagages des arbres sur les boulevards génèrent de nombreux dégâts : gouttières bouchées, tuiles cassées, ...et donc des coûts à la charge des habitants.

Réponse de la Mairie : Ecrire à la Mairie et décrire les dégâts et les coûts engendrés.

Complément à la réunion

M Delgrange a fait parvenir à une membre du collectif les coordonnées du contact à "Nantes Métropole Habitat" pour la location de garages ou boxes :

- Mme Emmanuelle Thoumine ou M Delgrange
- Nantes Métropole Habitat
- 02 40 67 07 10



Remarques

- Date limite pour recevoir les remarques sur ce compte-rendu avant diffusion sur le site : 15/04/2023